



Vous avez aimé l'AMI ? Vous allez adorer le Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement (PTCI = TAFTA)

Rapide rappel historique

Après la deuxième guerre mondiale, le Conseil économique et social des Nations Unies, a décidé de convoquer une **Conférence internationale sur le commerce et l'emploi**. La Conférence, qui s'est réunie à La Havane le 21 novembre **1947** et qui s'est terminée le 24 mars **1948**, a arrêté le texte de la **Charte de La Havane** instituant une **Organisation internationale du commerce**. Ce texte signé par les pays (53) participant à la conférence devait être ratifié par les parlements. Les États-Unis ne l'ayant pas ratifié, les autres pays ont agi de même.

Avant la fin des négociations, certains pays (23) avaient décidé de mettre en œuvre un **système provisoire de libre-échange**, baptisé **GATT** (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) et s'appuyant sur un chapitre de la Charte. C'est **ce système** qui **a perduré**, avec pour objectif d'instaurer le libre-échange des produits industriels par abaissement progressif des droits de douane et par l'interdiction des contingents d'importation. **La majorité des pays a progressivement rejoint le GATT et les droits de douane sur les produits industriels ont été peu à peu supprimés**. Au cours du dernier cycle de discussions (Uruguay Round - 1986 à 1994), la libéralisation des échanges de tous biens et services est étudiée. Lors de la réunion de Marrakech en 1994, regroupant 125 pays, la décision a été finalisée de créer l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), dont l'objectif est de généraliser le libre-échange aux produits agricoles, aux services et à la propriété intellectuelle.

Le **1er janvier 1995**, naissait l'OMC. Son siège est à Genève, elle compte actuellement 159 pays membres, elle se réunit tous les deux ans et suscite de nombreuses oppositions qui ont fait fréquemment échouer les discussions, notamment sur l'agriculture.

C'est pour contourner ces "lenteurs et pesanteurs" que les **Etats-Unis** ont lancé l'**ALENA**, accord de libre-échange **avec le Mexique et le Canada**, dès **1994**. Ils ont tenté d'instaurer la zone de libre-échange des Amériques (**ALCA**), dans les années **2000**, **l'Amérique latine l'a repoussée**. De nombreux autres accords bilatéraux ont également été mis en place.

Concernant l'**accord UE-USA** (TAFTA – PTCI ...), entre l'Union Européenne et les États-Unis, des **pourparlers informels** ont commencé depuis déjà longtemps, entre gouvernements (déclaration transatlantique - **1990**) mais aussi entre groupes industriels et financiers (TABD – **1995**), qui élaborent des propositions, des recommandations. Le moment n'étant pas propice, les oppositions trop fortes, rien de concret n'était encore sorti, si ce n'est la tentative de l'**AMI** (Accord multilatéral pour l'investissement), discuté secrètement **entre 1995 et 1997**, au sein des cabinets gouvernementaux de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Cet **AMI a été repoussé** grâce à la mobilisation citoyenne, en **1998**. Cependant, les rencontres et dialogues se sont poursuivis, aboutissant à l'établissement du **Conseil économique transatlantique en 2007** et à la mise en place d'un **groupe de travail** de haut niveau sur la croissance et l'emploi en **2011**.

Début février 2013, le **Conseil européen** (sommet des chefs d'État ou chefs de gouvernement) **se prononce en faveur d'un accord commercial global et le 14 juin, il approuve le lancement des négociations**. Entre temps, le **Parlement européen a adopté une résolution** concernant ces négociations. Ces dernières ont débuté en juillet à Washington. Deux autres réunions se sont déjà déroulées en 2013, en novembre et décembre, sans que le contenu du mandat attribué aux négociateurs ait été divulgué. Seules des fuites ont permis d'en dévoiler le contenu. D'autres réunions sont prévues en 2014 (mars, mai, juillet, octobre et décembre), avec l'**objectif d'aboutir à un accord en 2015**.

Et actuellement, outre TAFTA, un accord transpacifique et un accord Canada-Union Européenne sont en cours de discussions.

Principales menaces engendrées par ce traité

Alerte 1 : La diminution très importante des droits de douane.

Ceux-ci permettraient jusqu'à présent à l'UE de se protéger d'un taux de change beaucoup plus favorable aux productions états-uniennes. Cela engendrerait des effets autant pervers que dévastateurs pour notre propre agriculture sans autre choix que de se tourner vers l'agro-industrie tant défendue par les grandes transnationales

européennes de l'agrobusiness ! Cette concurrence totalement déloyale exigerait une contraction phénoménale des coûts de production, en affaiblissant voire en anéantissant les standards sociaux, alimentaires et environnementaux. C'est la disparition programmée des "circuits courts", de la relocalisation des activités et productions agricoles, de l'agro-écologie dont nous sommes les promoteurs, entraînant rapidement et irréversiblement la disparition de l'agriculture "paysanne" et de la diversité.

Étant donné que les règles en vigueur, totalement différentes aux USA que dans l'UE outre les barrières douanières ces mesures entraîneraient des dégradations sans précédent sur les règles sanitaires, environnementales, les conditions de travail des agriculteurs, sur la qualité de la production animale comme végétale donc dégradation de la santé (OGM/Pesticides..) sur la destruction de la bio-diversité (monocultures), la qualité des sols et de l'air, dégradation du bien-être animal également (élevages hyper-intensifs), développement des allergies, maladies et autres pandémies. Contrairement aux prévisions les plus optimistes lancées par les experts de l'époque, l'ALENA a déjà entraîné la perte de plus d'un million d'emplois !

Avec ce traité plus aucun frein à l'importation de viande et de bœufs aux hormones jusque là interdite dans l'UE pour des raisons sanitaires, arrivée en force de volailles "désinfectées" avec des solutions chlorées, de nos jours 52 variétés d'OGM sont déjà autorisées à l'importation dans l'UE, imaginez ce qui nous arriverait sans barrière sous la pression des lobbies agro-industriels ou des multinationales semencières américaines, toutes ces clauses de sauvegardes qui jusque là nous protégeaient, pourraient être attaquées par n'importe quelle multinationale devant des tribunaux internationaux "privés", via le mécanisme de règlement des différends qui serait mis en place !

Pour l'industrie européenne comme états-unienne notamment les industries "extractives", les négociations de ce PTCI et l'accord UE-Canada serait une aubaine : occasion d'obtenir la remise en cause de certaines protections (ou restrictions) écologiques, par exemple concernant l'exploitation des gaz de schiste (interdits en France & Bulgarie). L'État pourrait être poursuivi par des compagnies pétrolières pour son refus d'exploiter des hydrocarbures extrêmes (huile et gaz de schiste) par la technique de la fracturation hydraulique ... mais aussi une remise en cause de la réglementation sur les produits chimiques trop contraignante pour les USA.

Les banques et assurances se frottent les mains voyant l'occasion pour les lobbies financiers d'amoinrir les instruments de régulation bancaire en cours actuellement, il deviendra alors impossible de renforcer le contrôle des banques, de taxer les transactions et lutter ainsi contre les fonds spéculatifs.

Alerte 2 : La marchandisation de nouveaux pans entiers de notre économie.

En dehors de la levée des barrières tarifaires et non-tarifaires, il s'agira d'étendre, sans retenue, le domaine du libre échange, notamment, dans le secteur des services, tels la distribution de l'eau, de l'électricité, de l'éducation, de la santé, la recherche, les transports, l'aide aux personnes ; tous ces secteurs qui, chez nous, relèvent des Services Publics et qui ont fait plus que la preuve d'efficacité, pourraient ainsi être "ouverts à la concurrence" ...

Ces échanges risquent aussi être à double sens puisque l'ouverture des marchés publics vers les USA intéresse surtout les lobbies européens qui investiraient ainsi ces marchés aux règles beaucoup plus souples, nivelant par le bas les normes sociales en vigueur chez nous.

Seule exception française actuellement en cours, la culture, mais cela ne concerne que le seul domaine de l'audiovisuel, aucune autre restriction pour le reste du secteur de la culture ou du numérique.

Dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, ce traité pourrait reprendre les éléments du projet ACTA (accord commercial anti-contrefaçon) qui prévoyait de renforcer les droits de la propriété intellectuelle, et avait abouti à un échec en juillet 2012, suite à une très forte mobilisation. Au nom de la "pseudo" lutte contre le piratage, ce pourrait être la mise en place d'une surveillance généralisée du réseau, réduisant ainsi la liberté d'expression sur internet. L'accès, pour les consommateurs, à des médicaments plus abordables (génériques) se verrait menacé !

Si nous pouvons être aussi affirmatifs sur la nocivité d'un tel accord, c'est que nous connaissons celui nommé "ALENA". Cet accord a entraîné la misère de milliers de personnes, l'augmentation du chômage, la fermeture d'entreprises ... tant au Mexique qu'aux USA et au Canada et l'enrichissement des multinationales.

Mobilisations

Suite aux pressions de la société civile, la France a demandé la publication du mandat donné à la commission, mais certains états, dont l'Allemagne, s'y sont opposés.

Une centaine d'organisations de part et d'autre de l'Atlantique (dont la fédération syndicale états-unienne AFL-CIO ou encore le réseau des Attac d'Europe) a adressé une lettre aux négociateurs états-unien et européen.

En France, Attac et Aitec ont interpellé, par courrier, la Ministre du commerce extérieur, Nicole Bricq. Celle-ci a convoqué, en décembre, une réunion avec des représentants de la société civile auxquels ont été adjoints des élus (pourquoi pas !) et également des représentants d'industries (chimie, numérique, élevage intensif), du Medef, de la Chambre de commerce et d'industrie !

Des manifestations se sont déroulées dans plusieurs villes françaises, le 24 novembre.

Un collectif "**STOP TAFTA**" a vu le jour : il est composé de plus de 60 organisations associatives, syndicales, citoyennes et politiques, dont Attac, qui s'opposent à ce projet dévastateur.

Les citoyens se mobilisent aussi dans les autres pays européens et aux États-Unis. Des actions conjointes se dérouleront en 2014.

Nous ne sommes pas démunis face à ce nouveau rouleau compresseur libéral. Nous devons rester particulièrement vigilants, user de notre mobilisation et protéger nos outils démocratiques.

Notre objectif est donc de poursuivre les efforts d'information citoyenne, puis à l'approche des échéances électorales 2014 (municipales/européennes) d'interpeller les candidats et les partis, afin qu'ils se positionnent clairement sur ce sujet ultrasensible, qui déterminera demain la possibilité pour les peuples européens de garder leurs propres règles et surtout maintenir leur

"souveraineté". Nous affirmons notre volonté de fournir des outils accessibles, regroupant une information précise et des moyens d'agir, afin que nous, citoyens informés et responsables nous emparions du sujet et puissions pleinement jouer notre rôle dans la défense de nos droits les plus fondamentaux, notre environnement, nos emplois et la possibilité de choisir nos modes de vies en toute liberté.

JM, JPCh et MV

**Le 19 février, la Région Île-de-France a demandé l'arrêt des négociations du grand marché transatlantique :
Enclenchons la dynamique dans nos collectivités locales !**

Notre-Dame-des-Landes : ni travaux, ni expulsions ! Nous serons là !

Communiqué d'Attac

Attac 44 et Attac France saluent l'extraordinaire mobilisation paysanne et citoyenne du samedi 22 février à Nantes, avec la présence de plus de 500 tracteurs et de dizaines de milliers de manifestants. Il s'agit de la plus importante manifestation jamais rassemblée contre le projet d'aéroport depuis le début de la lutte.

Attac, en tant qu'association d'éducation populaire tournée vers l'action, se reconnaît pleinement dans la stratégie menée sans faiblesse depuis plus de 20 ans par les paysans, l'Adeca, l'Acipa et la Coordination. La construction du rapport de force contre les bétonneurs y résulte de la mobilisation des citoyens, qui s'appuie sur trois piliers : l'action d'information et d'analyse, renforcée par la construction d'une expertise citoyenne exemplaire ; l'action judiciaire ; l'action politique. Sur le terrain toutes les composantes de la lutte coopèrent dans une résistance acharnée contre les expulsions et les destructions. Fidèle à son engagement altermondialiste, Attac soutient partout la lutte des paysans et des citoyens en défense des terres nourricières, et particulièrement à Notre-Dame-des-Landes.

Ce projet prétend s'imposer dans une extrême violence aux paysans et aux habitants, en dégradant de façon irréversible le cadre de vie et l'environnement. Pour discréditer un mouvement de plus en plus puissant et reconnu, les porteurs du projet et le préfet ont choisi de mettre en scène de nouvelles violences, par le biais de provocations comme l'interdiction du parcours en ville, et par l'orchestration soigneuse de " dérapages " dans la manifestation, occasionnant des blessures graves. Non seulement nous condamnons ces violences, mais nous constatons que bien des questions sur le déroulement de cette manifestation devront recevoir des réponses et nous les exigerons.

Dans son combat pour d'autres mondes, pour la justice sociale, environnementale, climatique, Attac soutient les auteurs d'actions de désobéissance civile assumées et largement reconnues comme légitimes même si elles sont illégales.

Le président de la Région Pays de Loire, J. Auxiette, a demandé hier au président de la République d'ordonner l'expulsion de la ZAD. Cette nouvelle provocation ne nous intimide pas. En cas de nouvelle tentative de vidage de la zone, nous poursuivrons avec acharnement la résistance sur le terrain, ensemble, dans le respect de nos valeurs. Nous ne serons pas les initiateurs de la violence, bien que prêts à l'affronter.

Ni travaux, ni expulsions. Nous serons là.
Attac 44 et Attac France

Appel à mobilisation !

Le prochain grand rassemblement national contre le projet d'Ayraultport aura lieu à Notre-Dame-des-Landes les samedi 5 et dimanche 6 juillet 2014.

Il s'agira de faire la démonstration que nous restons plus que jamais déterminés et massivement mobilisés avec une motivation sans faille contre ce projet totalement inutile et contre tous les Grands projets inutiles imposés (GPII), contre le saccage et l'accaparement des terres agricoles et de la biodiversité, contre un modèle de société imposé qui ne nous convient pas et qui nous conduit tout droit dans le mur.

Parallèlement à la mise en œuvre de ce grand rassemblement, nous envisageons d'organiser une convergence la plus large possible vers NDDL ; avec des « caravanes » (à pied, vélos, tracteurs, voitures...) qui partiront des principaux sites de lutte où se trouvent des GPII et convergeraient vers NDDL (en organisant des rencontres

d'information, rassemblements, meeting dans les villes et campagnes traversées sur les itinéraires) pour arriver au moment du rassemblement final.

Le principe de cette action a été approuvé par la Coordination des opposants (regroupant 50 organisations) et à la rencontre des comités de soutien du 18 janvier 2014 à Fay-de-Bretagne.

Un premier schéma général de 10 caravanes traversant la France a été dessiné, qui convergeraient vers NDDL où elles arriveront le vendredi 4 juillet. Ces premiers tracés possibles sont en pièce jointe (il s'agit ici d'un document de travail : les parcours de ces caravanes pourront ne pas être ceux ici indiqués). Les villes de départ pourraient être : Nice, Nîmes, Toulouse, Bayonne, Strasbourg, Bure, Belgique, Lille, Flamanville et Landivisiau (Bretagne).



Attac soutient cette initiative et invite ses comités locaux et ses adhérent-e-s à participer à l'organisation de ces caravanes

Le principe de ces caravanes reprendra celui qui avait présidé à la caravane que nous avons organisée l'an dernier entre Nîmes (où se tenait notre Université d'été) et NDDL : le trajet entre les deux villes avait été ponctué de 3 étapes qui étaient autant de rencontres avec les actrices et acteurs de luttes contre des GPII (dans le Gard sur le site du projet d'implantation d'un golf, à Montredon (Aveyron) à la rencontre des militant-e-s du Larzac, puis dans le Lot-et-Garonne sur la « ZAD » de Ste-Colombe opposée à la LGV Bordeaux/Toulouse).

Nombreux-euses sont les adhérent-e-s d'Attac déjà engagé-e-s dans différents collectifs de soutien à la lutte contre l'aéroport, et contre des GPII. Mutualisons nos forces autour de la réussite de ces « convergences ».

Si vous êtes intéressé pour participer à l'organisation dans notre région, contact Attac 87 : Jean-Pierre Chauffier 06 83 21 21 69

bab.chauf@wanadoo.fr

En complément sur la manifestation du 22 février à Nantes :

Lettre ouverte de Françoise Verchère à Manuel Valls rédigé par Françoise Verchère le
Lundi 24 Février 2014

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

Je vous ai entendu commenter dès samedi soir les événements en marge de la manifestation contre l'aéroport de Notre Dame des Landes et vos propos appellent de ma part quelques réactions et aussi plusieurs questions. .

Sur les chiffres d'abord : vous avez parlé de 1000 casseurs et de 20 000 manifestants dont vous avez dit qu'il fallait les différencier des premiers. Je crois décidément que vos services ont un problème avec le calcul car nous étions beaucoup plus de manifestants et il y avait beaucoup moins de casseurs : disons qu'on pourrait diviser le premier chiffre et multiplier le second par deux au moins pour approcher de la vérité. Mais dans cette affaire d'aéroport, la vérité est décidément malmenée depuis longtemps...

Sur les fameux casseurs : je vous avoue que j'ai été très surprise de comprendre que vos services les connaissaient visiblement bien (vous avez donné des précisions sur leur origine, leur positionnement politique) et même qu'ils savaient ce qui allait se passer. Depuis deux jours, les bruits couraient sur des incidents à venir ; les avocats savaient qu'ils risquaient d'être réquisitionnés pour de nombreuses gardes à vue. Samedi matin, au moment où nous étions avec les tracteurs à l'aéroport de Nantes-Atlantique, les policiers présents nous ont spontanément parlé des « blacks blocs », en nous disant « qu'ils allaient gâcher notre manifestation ».

Je m'étonne donc que « les forces de l'ordre » n'aient pas été au fond plus efficaces puisque cela aurait dû être leur mission, n'est-ce pas ? Puisque l'on sait désormais interdire un spectacle avant même qu'il n'ait lieu, et puisque nous n'avons pas sur la ZAD 1000 casseurs ni blacks blocs, pourquoi ne les avez-vous pas fait arrêter avant leur arrivée ? J'imagine que s'ils sont si dangereux, vous avez certainement des preuves et même des faits graves à leur reprocher ?

Mais peut-être préféreriez-vous les arrêter en flagrant délit ? Est-ce pour cela que vous n'avez pas fait protéger l'agence Vinci, située au tout début du parcours de la manifestation, pas plus que des engins de chantier Vinci aussi (car Vinci est partout vous le savez, immobilier, parkings, aéroports...) dont vous saviez qu'ils seraient forcément des cibles ? Est-ce pour cela que la Préfecture n'a autorisé qu'un parcours

ridiculement petit, jamais vu jusque là ? Est-ce pour cela que les échauffourées localisées dans un périmètre pourtant restreint ont duré plusieurs heures ? Et au bout du compte combien y a-t-il eu d'interpellations ? Une douzaine seulement... C'est assez curieux et à vrai dire difficilement compréhensible alors que les moyens déployés étaient impressionnants, en hommes et en matériel anti-émeute, alors que la fermeture du centre ville était inédite, alors qu'il y avait vraisemblablement des hommes à vous des deux côtés.

Évidemment les images de « la guérilla urbaine » dont vous avez parlé seront reprises à l'envi plus que celles du char-triton, des 520 tracteurs présents ou des nombreuses familles manifestant paisiblement. Évidemment, cela permettra d'occulter une fois encore le fond du dossier, évidemment le chœur des partisans de l'aéroport poussera des cris horrifiés en rejetant la responsabilité sur les organisateurs de la manifestation.

Organisateurs qui ont pourtant tenté d'éviter l'affrontement en interposant des tracteurs entre l'imposant mur de fer érigé et ceux qui voulaient effectivement en découdre.

Organisateurs dont le métier n'est pas d'assurer l'ordre, vous en conviendrez et à qui il serait malvenu de demander de faire mieux que vous... Organisateurs particulièrement choqués, en tout cas, par les propos du Préfet de Loire-Atlantique qui n'a pas hésité à affirmer que nous « opposants historiques » devons cesser « d'être la vitrine légale d'un mouvement armé ». Je me suis pincée pour y croire... encore un peu de temps et nous finirons nous-mêmes par être tenus pour de dangereux terroristes alors que nous avons participé loyalement au débat public, et à toutes les commissions mises en place. Débat déloyal puisqu'il y a une « vérité officielle » intangible même quand elle est contraire aux faits, aux chiffres et à la réalité. Le Premier Ministre ne reconnaît la validité que de la commission du dialogue à qui il avait donné mission de valider à nouveau le projet, mais refuse de regarder les conclusions accablantes de la commission des experts scientifiques au regard de la loi sur l'eau. Comment croire encore à la parole de l'État ?

En réalité, Monsieur le Ministre, tout cela est très lisible et vieux comme le pouvoir.

Pour discréditer notre combat, et tenter de retourner l'opinion publique qui nous est aujourd'hui favorable, on fera appel à la peur du désordre, on utilisera l'image, déplorable je vous l'accorde, des dégradations commises par les

méchants casseurs et on justifiera ainsi une nouvelle opération policière pour aller enfin nettoyer la ZAD de ses « délinquants dangereux », en même temps que de ses tritons et de ses paysans. Il faudra mettre les moyens (ils sont mille, ne l'oublions pas, et les tritons innombrables...) mais vous y êtes peut-être prêts pour que « force reste à la loi » ? Permettez-moi de vous le déconseiller car pour que nous, citoyens, acceptions désormais cette clef de voûte théorique de la société, (« la seule violence légitime est celle de l'État »), il faudrait que l'État soit irréprochable, que la loi soit juste et que ses représentants soient dignes du mandat que nous leur avons confié. Vous avez compris, je pense, que ce n'est pas le cas depuis longtemps.

Depuis deux jours, j'ai lu et entendu que le centre ville de Nantes était « saccagé », qu'un commissariat avait été « dévasté », qu'il faudrait du temps pour « panser les plaies de la ville », que les dégâts ne pouvaient pas encore être chiffrés, autant dire que c'était l'apocalypse. Les mots eux-mêmes sont visiblement sens dessus dessous... Puis-je vous suggérer de venir à Nantes pour juger de la situation ? Aujourd'hui dimanche, flottait certes une petite odeur de gaz lacrymogène, mais le tramway roulait et les nantais flânaient. Je ne nie pas les poubelles brûlées, les pavés arrachés, les vitrines brisées et les murs maculés dans le secteur des affrontements. Je déplore ce vandalisme d'autant plus que nous dénonçons par ailleurs le gaspillage d'argent public qu'induirait le transfert de l'aéroport !

Mais je voudrais aussi vous rappeler que samedi des personnes âgées, des enfants ont été noyées sous les lacrymogènes. Et qu'un jeune manifestant a perdu un oeil à cause d'un éclat de grenade assourdissante. Ce n'était pas un casseur. Et cela nous rappelle le même malheur survenu déjà à Nantes, à cause d'un tir tendu de flash ball lors d'une manifestation sans violence devant le Rectorat. Les aubettes seront reconstruites, cela fera même monter le P.I.B mais ce jeune restera, lui, marqué à jamais. Cela m'interroge sur la manière dont les forces de l'ordre utilisent leurs armes et me scandalise davantage que la casse matérielle. Et demain, si le gouvernement persistait dans son projet d'aéroport, la destruction du bocage de Notre Dame des Landes et de la vie qu'il abrite serait elle aussi irréversible.

Il faut arrêter un projet désormais dans l'impasse et régler le problème en prenant la seule décision raisonnable : respecter la loi sur l'eau, améliorer l'aéroport de Nantes-Atlantique et rendre sa

sérénité à Notre Dame des Landes pour que la ZAD redevienne une campagne où vivre et travailler. Vous pourrez ainsi, Monsieur le Ministre, vous consacrer aux blacks blocs si vous le jugez indispensable.

Dans l'espoir de votre réponse, je vous assure de mes salutations les plus distinguées,
Françoise Verchère,
Conseillère générale de Loire-Atlantique

Néocolonialisme en Afrique : Les peuples peuvent-ils retrouver leur souveraineté ?

Par Attac 23 : AlterCafé de Janvier 2014

Attac 23 a proposé en janvier son Alter-Café sur le thème du Néocolonialisme en Afrique, les peuples peuvent-ils retrouver leur souveraineté ?

Le néocolonialisme est une politique visant à rétablir sous des formes nouvelles une domination sur les anciens pays colonisés devenus indépendants (Larousse)

Le maître mot est lancé : "politique de domination". Elle s'exerce dans différents domaines, principalement économique, militaire et culturel. Elle se traduit par le pillage des richesses, l'exploitation des populations et la confiscation des terres. L'endettement et la fuite des capitaux qui en résulte finissent de saigner un continent déjà pillé, spolié et exploité, laissant une grande partie de la population vivre dans des conditions proches de l'esclavage.

HISTOIRE DU NEOCOLONIALISME EN AFRIQUE

Philippe Ardant expose la nouvelle doctrine dans la Revue Française de Science Politique en 1965. Le colonisateur a élaboré de nouvelles formes de domination. L'auteur entrevoit déjà un élargissement de l'accusation de néocolonialisme : son domaine s'est déplacé des rapports entre anciennes métropoles et Etats décolonisés à celui des relations entre nations riches et nations pauvres, autant dire entre le Nord et le Sud : "Néocolonialisme et pays industriels sont presque devenus synonymes".

LA FRANCAFRIQUE

Il faut s'arrêter sur cette politique de domination par la France de ses anciennes colonies d'Afrique car elle en est une véritable caricature. Elle s'exerce principalement dans le domaine économique. Elle ne néglige pas les domaines militaire (présence de bases militaires dont 3 subsistent actuellement) et culturel.

On ne peut pas parler de Françafrique sans citer le nom de François Xavier Verschave, C'est dans le cadre de son action avec l'association Survie qu'il découvre l'ampleur de la corruption dans les relations France-Afrique. Il décide alors de révéler le fonctionnement de cette politique dans de nombreux ouvrages dont : "La Françafrique, le plus long scandale de la République" (Stock 1998) et "De la Françafrique à la Mafiafrique" (2004).

Elle a pour origine le fait que de Gaulle, acculé à accorder l'indépendance aux anciennes colonies,

charge son bras droit Jacques Foccard de faire exactement l'inverse c'est-à-dire de maintenir la dépendance ce qui est illégal et ne peut donc se faire que d'une manière occulte par l'intermédiaire de structures appelées réseaux. Quels sont ces mécanismes qui vont permettre de mettre à la tête des Etats de véritables "gouverneurs" noirs qu'on laisse s'enrichir avec l'argent public mais aussi celui de l'aide française au développement censée aider les populations en échange de quoi ces chefs laissent leur pays dans l'orbite de la France pour qu'elle continue à prélever, à des prix défiant toute concurrence et avec d'énormes dégâts environnementaux les matières premières (pétrole, uranium, lithium...) dont elle a besoin par l'intermédiaire de ses multinationales ? Ce sont le trucage des élections, l'écrasement des mouvements indépendantistes, les assassinats de leaders politiques. Une fois le système mis en place la corruption est partout. L'affaire Elf en est l'illustration. L'argent volé dans les budgets publics, les énormes commissions issues de ventes d'armes ou de drogue constituent des flux parallèles illicites qui aboutissent dans les paradis fiscaux qui en assurent l'impunité. C'est ce que F.X. Verschave appelle la "Mafiafrique" c'est-à-dire une mondialisation de la criminalité financière.

LA FRANCAFRIQUE APPARTIENT-ELLE AU PASSE ?

Les effets d'annonce de Nicolas Sarkozy de rompre avec cette politique qu'il dénonce n'ont pas eu de suite: poursuite des relations clientélistes, impardonnable discours de Dakar en 2007. Quant à François Hollande, certes moins arrogant, s'il a déclaré « Le temps de la Françafrique est révolu », que penser des guerres ?

Après la Côte d'Ivoire, la Libye et le Mali, la France intervient une nouvelle fois par la force en Afrique au motif de protéger les populations civiles locales. Est-ce justifié ou faut-il y voir un avatar du colonialisme français ? En ce qui concerne le Mali et la République Centrafricaine il s'agit de deux Etats, qui se caractérisent par une absence de souveraineté du pouvoir central favorisant les conflits ethniques et religieux.

Contrairement à ce que les médias veulent nous faire croire, de nombreuses réactions aux interventions militaires sont négatives. Plusieurs politologues français s'en font l'écho, soulignant

l'importance des intérêts géostratégiques et la responsabilité de la France dans la situation catastrophique de ces Etats, cause des conflits ethniques et religieux (pauvreté, chômage). Côté africain, la récente publication du livre de l'ancienne ministre de la culture du Mali, Aminata Traoré, intitulé « La Gloire des Imposteurs » est une accusation sans appel.

LA DETTE ET LA FUITE DES CAPITAUX

Dans les années 60 à 80 les banques du Nord dont la Banque Mondiale ont poussé les pays à s'endetter massivement lorsqu'en 81/82 les taux d'intérêts triplent du jour au lendemain et les organismes financiers mandatent le FMI pour garantir la poursuite des remboursements, lequel impose des programmes d'ajustements structurels : réduction des budgets sociaux (santé, éducation), privatisations, libéralisation... Tout devient payant : l'hôpital, l'eau potable. Le fait que l'Afrique paie aujourd'hui chaque année au FMI et à la BM (en paiement des intérêts sur prêts) cinq fois plus qu'elle n'en reçoit prive les habitants de ces pays des nécessités de base. Le FMI se comporte en néocolonialiste comme de nombreuses allégations contre lui le prouvent. Contrairement à ce qui est généralement admis, l'Afrique est en fait un créancier net du reste du monde.

Il s'agit d'une « Dette odieuse » car détournée de ses fins par la corruption (60 % des capitaux repartent dans nos banques ou dans les paradis fiscaux). Toutefois les actifs de l'Afrique détenus à l'étranger sont privés et cachés tandis que ses dettes extérieures sont publiques, dues par les peuples africains à travers leurs gouvernements !

LA SITUATION PEUT-ELLE CHANGER ?

Pour cela il faudrait :

- effacer la dette et lutter contre la corruption, cesser de recevoir les dictateurs à l'Elysée et au contraire aider les peuples africains à se libérer.
- réformer la politique commerciale et agricole.
- arrêter de privatiser les ressources naturelles et mettre en place la notion de « Biens communs »
- mettre un terme à la spoliation fiscale (exemple d'Areva au Niger).

Ce qui a déjà changé, c'est l'état d'esprit des élites locales. Elles sont conscientes de l'énorme potentiel que représente le Continent et du fait que c'est à elles de prendre leur destin en main. De nombreuses associations, collectifs, coopératives soutiennent les actions des opposants africains (Survie, Attac, Afriques en lutte, Sortir du colonialisme, Les Mutins de Pangée...) et des pétitions en ligne circulent.

Pour conclure, il faut redire l'énorme responsabilité que nous avons dans la situation de pauvreté dans laquelle l'Afrique est aujourd'hui plongée. Il ne faut pas oublier que nous sommes riches parce qu'ils sont pauvres et que cette situation d'inégalités insupportables ne pourra vraiment cesser que si nous réduisons notre impact sur la planète. Notre décroissance est une condition nécessaire pour qu'ils puissent résoudre leurs problèmes et nous les nôtres. "Ou on s'émancipe tous, ou personne ne le fera" (Film "La fin de la pauvreté ?" de Ph. Diaz).

Attac 23

Challenge Energie, 1 an après

Durant l'hiver 2012-2013, nous avons participé au Challenge Energie, organisé par Limousin Nature Environnement, l'ADEME, le Conseil Régional du Limousin, le Ministère du Développement Durable, et la Communauté Européenne, dans toutes les régions de France... Nous, c'est une famille type de 4 personnes (2 adultes, 2 enfants !).

Bon, au début, la formule rend méfiant, rappelant un peu les « reality show » : il faut faire des équipes, de 4 ou 5 familles (familles de voisins, ou bien familles de collègues, ...), trouver un nom pour l'équipe, un totem... Et puis il y a la soirée de lancement, très sympa en fait : tout le monde est là, les participants, très motivés, et ceux qui organisent et gèrent tout ça. Le principe est expliqué en détail, et ça devient intéressant : un logiciel permet d'enregistrer nos consommations d'énergie sur la période de décembre à avril. Il s'agit de noter la consommation en électricité (noter les chiffres du compteur), en bois (mesurer la longueur et la hauteur du tas de bois), en fuel

(mesurer le volume dans la cuve), en gaz (noter le compteur si chauffage gaz ; ou estimer le volume de gaz si des bouteilles sont utilisées). En bonus, il est possible de suivre la consommation en eau, via le compteur bien sûr. Tout cela sera comparé à la même période de l'année précédente, dont les consommations sont estimées à partir des factures correspondantes.

Des documents ont ensuite été distribués, expliquant comment économiser l'électricité (débrancher les appareils en veille, éteindre dans une pièce quand personne n'y est, mais aussi penser à dégivrer régulièrement les congélateurs, à fermer les volets tôt le soir, à nettoyer les radiateurs, etc...), ou l'eau (utiliser un brise-jet pour les robinets...), ou encore le chauffage (ne pas trop chauffer ! La température de confort est de 19°C, et 16°C sont suffisants la nuit). Bref, tout le monde sait cela, mais quelquefois sans vraiment le mettre en application...

A la fin du challenge, une soirée de restitution serait organisée, pour que chacun livre son expérience, et pour désigner les meilleurs !!! Bon... Ensuite, nous sommes rentrés à la maison, en nous disant que ça n'allait pas être facile, « déjà que nous ne consommons pas beaucoup... », « mais bon, on s'est engagé », et puis « on n'a rien à perdre, ça va être intéressant avec les enfants » etc.. .

Le jour dit (1^{er} décembre), nous avons saisi sur la base du logiciel les données de l'année précédente, et notre point de départ. Puis, tous les mois, nous avons recommencé en donnant notre consommation depuis le dernier relevé. Parce qu'effectivement, nous nous y sommes mis. Il s'agissait de ne pas être ridicule et de ne pas lâcher l'équipe, et puis tout cela semblait facile, à portée de tous, même des enfants, de faire un effort pour diminuer notre consommation globale.

Donc, nous nous y sommes mis : « T'as éteint dans ta chambre ? Tu es restée trop longtemps sous la douche, il faut faire attention ! Mince, il faut que j'éteigne la chaîne stéréo ! Les volets sont fermés ? » Et ça marche !!!

A chaque fois que le report des consommations devait être réalisé, un aperçu des consommations et un comparatif avec l'année précédente est fourni... Et là, il faut avouer que c'est super intéressant ! La progression est visible, et permet de comprendre notre mode de consommation en électricité ou en chauffage en fonction des jours de présence à la maison, ou de notre activité...

Bref, bilan fait, notre équipe est arrivée 3^{ème}, sur 7, c'était pas mal, surtout que tout le monde a réduit sa consommation d'énergie globale : 19% pour nous, et 16% pour l'équipe ! D'autant que, avouons-le, cela n'a pas représenté un effort énorme. D'autres équipes ont fait mieux, ou moins bien, mais tout le monde a joué le jeu, et a réussi à consommer moins. Au total, 143 familles ont participé en Limousin, avec une économie de 3700 kWh / an et par foyer (environ 400 euros d'économie).

Le fameux adage de Lao Tseu revisité par @transinstitute :-)



Maintenant, un an après, le bilan est plutôt positif à notre niveau : beaucoup d'habitudes conservées (lumières éteintes, appareils dont la veille est coupée...), et une façon d'envisager les gestes de la vie courante en se demandant à chaque fois si ces gestes sont plus gourmands en énergie que les précédents, ou si nous pouvons trouver autre chose pour consommer moins. Bon, il y a toujours le problème des douches qui durent longtemps pour certains, mais c'est toujours un point d'amélioration possible !

En fait, ce qui est vraiment positif est de penser que nous avons pu d'une façon toute simple et sans contraintes réelles obtenir un résultat que nous avons pu mesurer, et contribuer à une cause très globale. A l'heure où la transition énergétique se perd en débats d'experts sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire, sur le choix des technologies du futur et de l'énergie à privilégier, un consensus apparaît qui consiste en un minimum commun : économiser l'énergie ! Les initiatives telles que celles-ci permettent de montrer que c'est possible, par tous. Si tous les particuliers entraient dans une démarche d'économie dans les gestes de la vie courante, avec un résultat de 10% d'économie d'énergie électrique par exemple, c'est une centrale nucléaire qui pourrait être arrêtée....

Sommaire	Page	Sommaire	Page
<i>Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement</i>	1	<i>Notre-Dame-des-Landes : ni travaux, ni expulsions ! Nous serons là !</i>	3
<i>Néocolonialisme en Afrique</i>	6	<i>Challenge Energie, 1 an après</i>	7
<i>ENCART : Panier du militant – Flyers</i>			